

TARIFS

STATIONNEMENT

1ère heure	Gratuit	
01 h - 06 h	5.00 €	
06 h - 12 h	7.00€	
12 h - 18 h	9.00 €	
18 h - 24 h	11.00 €	
24 h - 36 h	15.00 €	
36 h - 48 h	19.00 €	
A partir de la 48ème heure : 3.00 €/heure		

SERVICES

au (20 minutes) = 1 jeton
 Recharge électrique :
 ▶ 4 heures = 1 jeton
 ▶ 8 heures = 2 jetons
 ▶ 12 heures = 3 jetons

1 jeton = 2.50 €

Règlement intérieur de l'aire de camping-cars

Le stationnement est autorisé pour 48 heures.

Le montant de la taxe de stationnement est payable automatiquement par carte bancaire à la sortie de l'aire de camping-cars.
 Toute tranche horaire commencée est due en entier

L'utilisation de l'emplacement par le camping-cariste doit s'effectuer sans débordement à l'extérieur du véhicule et dans le respect du voisinage.

Les animaux doivent être tenus en laisse.

Les prises de courant mises à disposition doivent être utilisées uniquement pour recharger les accumulateurs des véhicules.

Les ordures ménagères doivent être placées dans des sacs et déposées dans les containers prévus à cet effet.

L'évacuation des eaux usées et des eaux noires s'effectuera dans les aires de vidanges prévues à cet effet.

Lors de leurs départs, les camping-caristes veilleront à laisser leur emplacement propre.

Toute infraction au présent règlement sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur et pourra faire l'objet de poursuites.

Internal regulations for camping car parking area

Parking is authorised for a period of 48 hours.

Parking charges are payable automatically by credit card when leaving the camping car area.
 Each period of time begun must be paid in full

Camping car owners must use the parking space without excess outside the vehicle and with respect for the others users.

Animals must be kept on a lead.

Electrical sockets provided must only be used for charging vehicle batteries.

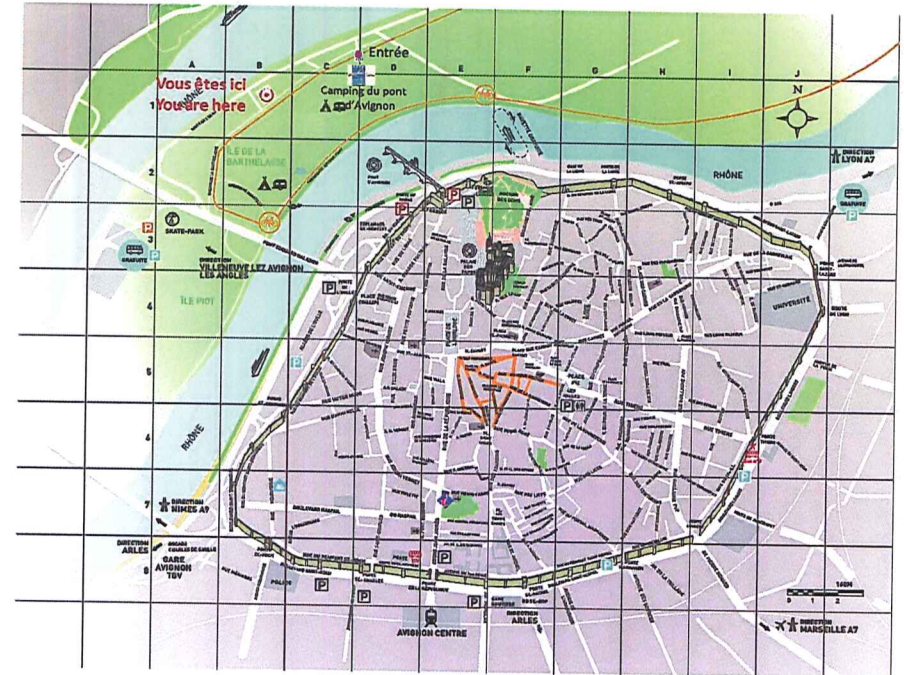
Rubbish must be placed in bags and disposed of in the containers provided.

Waste and black water must be evacuated using the emptying zone provided.

When leaving the site owners must ensure the cleanliness of the parking space that they have used.

All non respect of the present rules will be recorded and legal action may be taken in conformity with laws and regulation in vigour.

PLAN DE VILLE



INFORMATIONS PRATIQUES

Le Camping du Pont d'Avignon vous propose les services suivants durant sa période d'ouverture :
 Epicerie, Boulangerie, Restaurant-Bar, Location de Vélos.

The Campsite du Pont d'Avignon propose you different services during its opening period :
 Supermarket, Bakery, Restaurant, Bar, Bikes to rent.

Numéros d'Urgence : Assistance technique : 04.90.80.63.50
 Emergency Numbers : SAMU : 15
 POMPIERS : 18
 Police Nationale : 17